



Internationaux Jeunes de Mulhouse

5^{ème} Édition

18 et 19 mai 2024

REGLEMENT

ARTICLE 1 : Organisation

- 1.1** Mulhouse Tennis de Table organise les 18 et 19 mai 2024 les **Internationaux Jeunes de Mulhouse**, tournoi homologué par la Fédération Française de Tennis de Table.
- 1.2** Le tournoi se déroulera sur 24 tables au **CENTRE SPORTIF REGIONAL ALSACE**, 5 rue des Frères Lumières, 68200 MULHOUSE
- 1.3** L'ensemble du tournoi sera juge-arbitré par **Mr Emmanuel BARCELO (JAN) assisté de Messieurs Jean-Emmanuel Legry et Nicolas Hey, JA3**. Le juge-arbitre sera le seul habilité à trancher les litiges et ses décisions seront sans appel.
- 1.4** Le tirage sera effectué par le Juge-Arbitre au Centre Régional Alsace le samedi 18 mai 2024 à 8h.
- 1.5** Les balles utilisées seront des balles "plastiques" de la marque TIBHAR 3* 40+ SL
- 1.6** **Début de la compétition à 13h le samedi 18 mai 2024.**

ARTICLE 2 : Conditions de participation

- 2.1** Le tournoi est ouvert aux joueurs ou joueuses titulaires d'une licence FFTT compétition (si la mention « Certificat médical présenté » n'apparaît pas sur la licence, le joueur devra fournir un certificat médical en cours de validité) et aux licenciés des fédérations étrangères affiliées à l'ITTF.
- 2.2** Un joueur peut participer dans sa catégorie d'âge ou dans une catégorie d'âge supérieure.
- 2.3** Chaque joueur ne peut participer qu'à un seul tableau.

ARTICLE 3 : Tableaux organisés

- 3.1** 8 tableaux, répartis sur quatre catégories d'âges (Cadet U15, Minime U13, Benjamin U11 et Poussin U9) sont organisés :

Cadets (CG) – U15 (nés en 2009 ou après)
Cadettes (CF) – U15 (nées en 2009 ou après)
Minimes Garçons (MG) – U13 (nés en 2011 ou après)
Minimes Filles (MF) – U13 (nées en 2011 ou après)
Benjamins (BG) – U11 (nés en 2013 ou après)
Benjamines (BF) – U11 (nées en 2013 ou après)
Poussins (PG) – U9 (nés en 2015 ou après)
Poussines (PF) – U9 (nées en 2015 ou après)



Internationaux Jeunes de Mulhouse

5^{ème} Édition

18 et 19 mai 2024

REGLEMENT

3.2 Le nombre d'inscrits maximum par tableau est de 48 joueurs.

ARTICLE 4 : Inscriptions

4.1 Les inscriptions doivent être effectuées avant le **30 avril 2024** uniquement par mail à mulhouse-tennis-de-table@orange.fr

4.2 Au moment de l'engagement les délégations doivent donner le nom, le prénom, la date de naissance et le classement de chaque joueur et joueuse suivant le dernier classement officiel diffusé. Le formulaire d'inscription est disponible en téléchargement sur le site de la compétition – www.mulhousett.com

4.3 Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée. Si un tableau est déjà complet, il sera toujours possible de s'inscrire sur liste d'attente.

4.4 Le règlement des inscriptions doit être effectué **avant le 6 mai 2024** par virement bancaire ou par chèque. Le RIB ainsi que l'adresse postale seront communiqués aux participants avec la confirmation d'inscription.

ARTICLE 5 : Conditions financières

5.1 Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des équipes engagées.

5.2 Cinq options « tout compris » au CENTRE SPORTIF REGIONAL ALSACE ou hôtel 2*/3* sont proposées aux participants :

- **OPTION 1 – 90€ par personne** – inclut : inscription (joueur ou coach), le repas de samedi soir, la nuit du samedi au dimanche, le petit-déjeuner de dimanche et le repas de dimanche midi. La restauration sera assurée sur place au CENTRE SPORTIF REGIONAL ALSACE. Supplément chambre individuelle 30€.

- **OPTION 2 – 100€ par personne** - inclut : inscription (joueur ou coach), le repas de samedi midi, le repas de samedi soir, la nuit du samedi au dimanche, le petit-déjeuner de dimanche et le repas de dimanche midi. La restauration sera assurée sur place au CENTRE SPORTIF REGIONAL ALSACE. Supplément chambre individuelle 30€.

- **OPTION 3 – 130€ par personne** – inclut : inscription (joueur ou coach), la nuit du vendredi au samedi, le petit-déjeuner de samedi, le repas de samedi midi, le repas de samedi soir, la nuit du samedi au dimanche, le petit-déjeuner de dimanche et le repas de dimanche midi. La restauration sera assurée sur place au CENTRE SPORTIF REGIONAL ALSACE. Supplément chambre individuelle 60€.



Internationaux Jeunes de Mulhouse

5^{ème} Édition

18 et 19 mai 2024

REGLEMENT

- **OPTION 4 – 140€ par personne** – inclut : inscription (joueur ou coach), le repas de vendredi soir, la nuit du vendredi au samedi, le petit-déjeuner de samedi, le repas de samedi midi, le repas de samedi soir, la nuit du samedi au dimanche, le petit-déjeuner de dimanche et le repas de dimanche midi. La restauration sera assurée sur place au CENTRE SPORTIF REGIONAL ALSACE. Supplément chambre individuelle 60€.

- **OPTION 5 – 180€ par personne** – inclut : inscription (joueur ou coach), le repas de vendredi soir, la nuit du vendredi au samedi, le petit-déjeuner de samedi, le repas de samedi midi, le repas de samedi soir, la nuit du samedi au dimanche, le petit-déjeuner de dimanche, le repas de dimanche midi, le repas de dimanche soir, la nuit du dimanche au lundi et le petit-déjeuner de lundi. La restauration sera assurée sur place au CENTRE SPORTIF REGIONAL ALSACE. Supplément chambre individuelle 90€.

5.3 Une option d'inscription est disponible pour les délégations qui ne souhaitent pas profiter de l'option « tout compris » :

- **OPTION 6 – 30€ par personne** – inclut : les frais d'inscription (joueur ou coach)

ARTICLE 6 : Arbitrage

6.1 Les organisateurs feront de leur mieux pour fournir autant d'arbitres que possible, mais il est possible que les joueurs, ou une personne désignée par eux, doivent arbitrer si nécessaire.

6.2 Afin d'assurer le meilleur déroulement possible de la compétition, il est proposé à chaque délégation de fournir un arbitre officiel qui sera à disposition du Juge-Arbitre pendant toute la compétition.

ARTICLE 7 : Formules des tableaux

7.1 Dans chaque tableau, les joueurs sont répartis dans des poules.

7.2 A l'issue des poules, les joueurs sont placés par tirage au sort dans des tableaux à élimination directe, avec classement intégral.

7.3 Un tournoi « Consolante » est prévu dans chaque catégorie pour les joueurs non qualifiés pour les tableaux principaux

7.4 Pour assurer le bon déroulement du tournoi, des tableaux pourront être regroupés si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant.

7.5 Dans tous les tableaux, l'ensemble des parties se déroulent au meilleur des cinq manches.



Internationaux Jeunes de Mulhouse

5^{ème} Édition

18 et 19 mai 2024

REGLEMENT

7.6 Les parties opposant des joueurs licenciés en France seront remontées et comptabilisées pour l'établissement du classement national.

7.7 En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

ARTICLE 8 : Challenge

8.1 Un challenge par équipes sera mis en place à la fin de chaque édition pour récompenser les performances collectives des équipes participantes.

8.2 Seules les équipes représentées dans au moins 6 tableaux différents peuvent participer à ce challenge.

8.3 Le classement de ce Challenge sera établi en prenant en compte les six meilleurs résultats obtenus par les équipes dans des tableaux différents.

ARTICLE 9 : Récompenses

9.1 Des médailles et/ou coupes seront remises aux trois premiers de chaque tableau pour récompenser leur performance.

9.2 Les 3 premières équipes au Challenge seront récompensées par des trophées.